



ÉCOLE PRIVÉE DE FORMATION DE PERSONNEL DE SANTÉ “INSTITUT TEGZAGON”

CONCOURS D'ENTRÉE

DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS
DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2026-2027



DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES DOSSIERS
07 août 2026



DATE DU CONCOURS
Samedi
22 août 2026

COMPOSITION DU DOSSIER :

1. fiche à remplir, à imprimer par le candidat et à télécharger sur le site web www.tegzagon.org ;
2. Une demande de candidature timbrée à 1 500 F CFA datée et signée du candidat, comportant les informations ci-après :
 - Les noms et prénoms ainsi que l'adresse complète du candidat ;
 - Les filières de formation choisies ;
 - Le centre d'examen ;
 - Les établissements de formation choisis : les candidats devront choisir trois (03) établissements de formation, dont un (01) établissement public et deux (02) établissements privés, suivant l'offre disponible des filières de formation et conformément à la liste des établissements de formation agréés par le Ministère de la Santé Publique en annexe ;
3. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme exigé datant de moins de trois (03) mois ;
6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin N°3) datant de moins de trois (03) mois ;
7. Un certificat médical signé par un médecin exerçant dans une formation sanitaire publique, attestant que le candidat est apte à exercer la formation sollicitée ;
8. Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou de tout autre titre d'identité valable datant de moins de trois (03) mois ;
9. Une photocopie certifiée d'un acte de recrutement ou d'un contrat de travail signé par l'employeur pour les candidats travailleurs/titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
10. Une attestation de présence effective au poste datant de moins de trois (03) mois signés par l'employeur ou l'autorité compétente pour les candidats travailleurs/titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
11. Une autorisation de concourir signée par l'autorité compétente pour les candidats travailleurs/ titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
12. Deux (02) photos 4x4 en couleur sur fond blanc ;
13. Une grande enveloppe timbrée à 1 000 F CFA (timbre postal) portant les noms et prénoms du candidat, ville de résidence, contact téléphonique, filières de formation choisies, adresse postale le cas échéant ;
14. Un reçu de versement des frais d'inscription au concours de formation délivré par le responsable du centre de dépôt des dossiers d'un montant de vingt (20 000) mille FCFA ;

NOS FILIÈRES DE FORMATION

- ✓ Aide soignant généraliste (ASG)
- ✓ Infirmier diplômé d'état principal (IDEP)
- ✓ TECHNICIEN MEDICO SANITAIRE (TMS)
 - Option en Odontomatologie (soins dentaire)
 - Option en sciences pharmaceutiques



LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

**LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
DE LA SANTÉ PUBLIQUE**



CENTRES D'EXAMEN SUIVANTS :

Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa,
Douala, Ebolowa, Garoua, Maroua,
Ngaoundéré et Yaoundé.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
CONTACTEZ NOUS AUX :



(+237) 688 389 381

Yaoundé, Nyom II,
www.tegzagon.org



(+237) 688 391 017

Cité Solidaire



contact@tegzagon.org